

La marche des étudiants empêchée par la police

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4752 - Mercredi 10 avril 2019 - Prix : 10 DA

Ligue 1 de football/ JS Kabylie

Les joueurs signent un engagement «contre tout mauvais comportement»

Page 24



Annoncée par le ministre de la Communication

Une commission pour une «distribution transparente» de la publicité

Page 3

Isoler avant de détruire

Par Mohamed Habili

De nos jours un Etat est perdu mort dès lors qu'il est isolé dans sa région et hors d'elle. On en a un exemple éloquent avec la Libye, dont l'Etat ne peut se reconstituer que si un des deux camps en présence, celui de Tripoli et celui de Tobrouk, parvient à réunifier politiquement le pays sous son hégémonie. Ce qui suppose la disparition de l'autre. C'est précisément ce que tente de faire depuis maintenant une semaine le camp de Tobrouk, un pari qu'il peut gagner mais qu'il peut rater aussi. On en a un contre-exemple avec la Syrie, dont l'Etat ne s'est pas effondré bien qu'à un certain moment il ait perdu le contrôle sur la majeure partie de son territoire. Pour autant, la Syrie non plus n'est pas encore complètement tirée d'affaire. Son Etat unitaire aurait été rayé de la carte sans le soutien de ses alliés, dans la région et hors de cette dernière. Ce que tendent à prouver ces deux exemples, proches de nous à bien des égards, c'est qu'un Etat doit toujours avoir des alliés sur lesquels il est en droit de compter à l'heure du péril. Cela tient principalement à ce que l'impérialisme contemporain n'entreprind la destruction d'un Etat qu'après l'avoir isolé. C'est justement à cela que s'essaye depuis des mois l'administration Trump à l'encontre de l'Iran, plus exactement depuis son retrait de l'accord de 2015 sur le programme nucléaire de celui-ci. Dans cette entreprise, elle s'appuie sur des alliés dans la région : Israël bien sûr, mais tout autant l'Arabie saoudite et d'autres monarchies sunnites du Golfe.

Suite en page 3

Nommé par le Parlement, chef de l'Etat par intérim

Bensalah mettra en place une institution collégiale



Ph/D. R.

Désigné hier matin chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, dans son premier message télévisé adressé à la nation, s'est engagé à mettre en place, "une institution nationale collégiale, souveraine dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions nécessaires de préparation et d'organisation d'élections nationales honnêtes et transparentes".

Lire page 2

Le Brent à plus de 71 dollars le baril

Le prix du pétrole au plus haut niveau depuis cinq mois

Page 3

Film documentaire de Soraya Ammour

Projection de «Z'hor Fergani, la voix du Rocher»

Page 13

Nommé par le Parlement, chef de l'Etat par intérim

Bensalah mettra en place une institution collégiale

■ Désigné hier matin chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, dans son premier message télévisé adressé à la nation, s'est engagé à mettre en place, «une institution nationale collégiale, souveraine dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions nécessaires de préparation et d'organisation d'élections nationales honnêtes et transparentes».

Par Lynda Naili

A ce titre, dans une allocution après la prise de ses fonctions de chef d'Etat en vertu des dispositions de l'article 102 de la Constitution, Abdelkader Bensalah a déclaré : «C'est en concertation avec la classe politique et civile citoyenne que je me propose, en priorité et en urgence, de créer une institution nationale collégiale, souveraine dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions nécessaires de préparation et d'organisation d'élections nationales honnêtes et transparentes».

Ainsi, affirmant que «le gouvernement et les services administratifs concernés seront chargés de la soutenir et de l'accompagner dans l'accomplissement de ses missions en toute liberté», il a exhorté «tout un chacun à surmonter les divergences et nous investir dans une action collective historique à la hauteur des défis de l'étape, reposant sur les valeurs de solidarité, de cohésion et d'abnégation, dans le but d'atteindre l'objectif suprême, c'est-à-dire poser les fondements de l'Algérie du futur».

La classe politique invitée à faire preuve

d'innovation pour l'élaboration du cadre juridique de cette institution

Pour cela, Bensalah assurera qu'il veillera «à ce que le cadre juridique y afférent soit élaboré et mis en forme dans le meilleur délai, mais je demanderai à notre classe politique et citoyenne de faire preuve d'innovation, de participation et de confiance pour construire ensemble ce nouvel édifice juridique qui ouvrira la voie à la mise en place d'un tout nouveau système politique répondant aux aspirations de notre peuple».

«L'important, pour notre peuple, est de choisir la personne et le programme qui répondent le mieux à ses aspirations»

En outre, estimant que «l'exercice par le peuple de ses choix, de manière libre et souveraine, permettra l'investiture, dans le délai constitutionnel, d'un nouveau Président de la République», «ce choix, dira Bensalah, sera d'autant plus libre que les conditions de son exercice seront des conditions de calme, de sérénité et de

confiance entre nous». Et pour cause, poursuivra le chef de l'Etat, «l'important pour notre peuple est de choisir la personne et le programme qui répondent le mieux à ses aspirations à un nouveau système politique en mesure de relever les défis majeurs du pays dans une Algérie arrimée à la modernité, à la démocratie, à la justice et au développement».

«L'investiture prochaine d'un Président de la République inaugurerait la première étape de la construction de l'Algérie nouvelle»

Dans ce contexte, le chef de l'Etat a exprimé son souhait que «l'investiture prochaine d'un Président de la République qui, avec son programme, inaugurerait la première étape de la construction de l'Algérie nouvelle et «de voir tous nos citoyens contribuer, avec ardeur et abnégation, à cette édification». A cet effet, Bensalah dira attendre «de tout un chacun, une mobilisation plus grande que celle dont ils ont fait montre jusqu'à présent, pour faire face aux défis multiples et urgents que notre pays doit inéluctablement affronter, notamment ceux liés à notre



Ph/E. Soraya/J.A.

sécurité nationale et régionale, ainsi que l'enjeu des profondes réformes économiques, financières et institutionnelles, et celui de notre développement social et humain durable». Par ailleurs, Abdelkader Bensalah ne manquera pas de saluer «l'ensemble des catégories sociales qui ont participé de manière pacifique, digne et responsable, aux marches successives qui ont animé la scène politique, depuis le 22 février dernier», et de

rendre également hommage aux forces de l'ordre ainsi qu'à l'Armée nationale populaire qui «n'ont jamais failli à l'accomplissement, combien fondamental, de leur mission constitutionnelle et à la sagesse de son commandement qui a opté pour le respect de la Constitution en tant qu'unique référence afin de permettre à notre peuple de réaliser ses aspirations et surmonter la crise actuelle».

L. N.

Réunion hier des deux chambres du Parlement

Bensalah désigné président par intérim

Le Parlement, réuni en ses deux Chambres (Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale), hier, a désigné Abdelkader Bensalah comme chef de l'Etat pour assurer l'intérim après la démission de Abdelaziz Bouteflika. Il assurera le rôle de Président pour une durée maximale de 90 jours, conformément à l'article 102 de la Constitution. L'investiture de Bensalah par le Parlement a été précédée par la constatation de la vacance de la Présidence, telle qu'entérinée par le Conseil constitutionnel mercre-

di 3 avril, après la démission du président Bouteflika la veille. Bensalah dirigera le pays durant une période maximale de 90 jours. 453 des Parlementaires ont voté pour l'élection de Bensalah, et une seule voix contre. Après sa nomination à la tête de l'Etat, Abdelkader Bensalah a assuré, lors de son discours, qu'il appliquera intégralement la Constitution, et mènerait à terme l'avenue Pasteur, des cordons de l'ordre, les manifestants n'ont pas pu effectuer cette marche. En effet, de la Grande poste à l'avenue Pasteur, des cordons de police ont bloqué la manifestation et des policiers n'ont pas hésité à utiliser des gaz lacrymogènes et le canon à eau pour disperser les étudiants et les empêcher d'avancer vers le tun-

nel. Une dizaine d'étudiants ont même été arrêtés. Les universitaires qui sont venus de l'Université de Bab Ezzouar, de la Faculté centrale, de la Faculté des sciences de l'information et de la communication et celle de médecine, ainsi que des Universités de Dely Brahim et de Bouzareah, l'ancienne faculté de droit à Ben Aknoun et à la nouvelle (Saïd Hamdine) ont chanté «Min Djibalina» et ont scandé «djeich chaab khawa khawa» (l'armée et le peuple frères), «chaab yourid yetnehaw gaa», (le peuple veut le départ de tous), «oulach smah oulach» (on

ne pardonnera rien). «vivons libre dans une Algérie libre», «talaba moutakafoun lillindam rafidoun» (étudiants cultivés refusent le système). «Le pays est le nôtre et on marchera jusqu'au départ du système». Prenant connaissance de l'installation du nouveau chef d'Etat par intérim, les manifestants ont exprimé leur refus en scandant «Ni Bensalah, ni Belaïz, ni Bedoui». On pouvait lire notamment sur les nombreuses pancartes : «où sont passées les richesses de l'Algérie ?». D'autres manifestants revendiquaient le «respect de la

Constitution» et le «rejet de toute ingérence étrangère» et ont appelé à «la préservation de l'unité du pays» ou encore «oui pour une Algérie démocratique». À l'image des étudiants de la capitale, des milliers d'autres ont marché dans plusieurs wilayas du pays, à savoir : Tizi Ouzou, Béjaïa, Oran, Mostaganem, Constantine, Bouira, Annaba, et M'sila. Les universitaires ont alors scandé les slogans pour le changement et exprimé leur refus du nouveau chef d'Etat par intérim et réclamé une vraie transition démocratique en Algérie.

Louiza Ait Ramdane

Au septième mardi consécutif

La marche des étudiants empêchée par la police

Comme chaque mardi, depuis le 22 février, des milliers d'étudiants venus des différentes facultés de la capitale ont manifesté pacifiquement à Alger-Centre, à proximité de la Grande poste et l'avenue Pasteur où ils ont été bloqués et aspergés d'eau par les policiers les empêchant d'avancer vers le tunnel et la place Audin. Le fameux mardi des étudiants ne s'est pas déroulé comme espéré. En effet, hier, des milliers d'étudiants revendiquant pacifiquement «le départ immédiat du gouvernement de Bedoui» et appelant au «respect de la volonté du

peuple», se sont rassemblés au niveau de la Grande poste avant de tenter d'effectuer leur marche habituelle, à savoir «de la Grande poste à la place Maurice Audin, passant par l'avenue Pasteur puis par le tunnel», mais, étant empêchés par les forces de l'ordre, les manifestants n'ont pas pu effectuer cette marche. En effet, de la Grande poste à l'avenue Pasteur, des cordons de police ont bloqué la manifestation et des policiers n'ont pas hésité à utiliser des gaz lacrymogènes et le canon à eau pour disperser les étudiants et les empêcher d'avancer vers le tun-

nel. Une dizaine d'étudiants ont même été arrêtés. Les universitaires qui sont venus de l'Université de Bab Ezzouar, de la Faculté centrale, de la Faculté des sciences de l'information et de la communication et celle de médecine, ainsi que des Universités de Dely Brahim et de Bouzareah, l'ancienne faculté de droit à Ben Aknoun et à la nouvelle (Saïd Hamdine) ont chanté «Min Djibalina» et ont scandé «djeich chaab khawa khawa» (l'armée et le peuple frères), «chaab yourid yetnehaw gaa», (le peuple veut le départ de tous), «oulach smah oulach» (on

ne pardonnera rien). «vivons libre dans une Algérie libre», «talaba moutakafoun lillindam rafidoun» (étudiants cultivés refusent le système). «Le pays est le nôtre et on marchera jusqu'au départ du système». Prenant connaissance de l'installation du nouveau chef d'Etat par intérim, les manifestants ont exprimé leur refus en scandant «Ni Bensalah, ni Belaïz, ni Bedoui». On pouvait lire notamment sur les nombreuses pancartes : «où sont passées les richesses de l'Algérie ?». D'autres manifestants revendiquaient le «respect de la

Constitution» et le «rejet de toute ingérence étrangère» et ont appelé à «la préservation de l'unité du pays» ou encore «oui pour une Algérie démocratique». À l'image des étudiants de la capitale, des milliers d'autres ont marché dans plusieurs wilayas du pays, à savoir : Tizi Ouzou, Béjaïa, Oran, Mostaganem, Constantine, Bouira, Annaba, et M'sila. Les universitaires ont alors scandé les slogans pour le changement et exprimé leur refus du nouveau chef d'Etat par intérim et réclamé une vraie transition démocratique en Algérie.

Thininene Khouchi

Annoncée par le ministre de la Communication

Une commission pour une «distribution transparente» de la publicité

■ Le ministre de la Communication a annoncé la mise en place, dans les prochains jours, d'une commission qui sera chargée d'assurer une distribution transparente de la publicité publique.

Par Massi Salami

Hassan Rabhi, qui occupe aussi le poste de porte parole au sein du gouvernement Bedoui, a affirmé que des instructions ont été données aux responsables de l'ANEP pour exécuter la décision du gouvernement sur la distribution objective et transparente de la publicité pour les différents titres de la presse nationale. Cette commission, a-t-il expliqué, sera constituée de «membres compétents en concertation avec des partenaires des secteurs public et privé, afin de répondre aux besoins exprimés par les uns et les autres et promouvoir la presse en Algérie».

Le gouvernement, a-t-il souligné, va prendre des décisions dans l'intérêt de la presse nationale «sans exclusion, ni marginalisation, dans la transparence et de manière démocratique».

A une question sur les critères qui seront pris en considération dans la distribution de la publicité de l'ANEP, M. Rabhi a indiqué que «le gouvernement a du respect pour toute la presse nationale, qu'elle soit publique ou privée», tout en émettant le souhait que cette presse «agisse dans le sens de l'intérêt national». Pour ce qui est des paramètres à prendre en considération pour une réelle équité dans la distribution de la publicité de l'Anep, il a indiqué qu'il sera de la compétence de cette commission de les définir en se basant justement sur l'esprit et le principe de la déontologie et de la transparence ainsi que de l'équité. Lesquels principes, à l'avenir,



PH. : Sorayal, A.

nous souhaiterions, autant que faire est possible de les consacrer à travers la mise en place du conseil de la déontologie et de l'éthique de la presse» a-t-il détaillé.

Cette commission «sera mise sur pied dans les tous prochains jours autant par rapport aux critères que pour les membres qui vont y siéger». Il sera de son autorité de désigner ses membres dans un cadre de concertations élargies a-t-il soutenu.

Aussi, cette commission sera chargée de mettre en place un Conseil de l'éthique ainsi qu'une commission pour la délivrance de la carte du journaliste.

Aussi, le ministre a indiqué que son département reste ouvert «à toute proposition en

mesure d'apporter de la valeur ajoutée, à la presse nationale».

Interrogé sur le nouveau gouvernement contesté par la rue, le ministre a indiqué : «Nous appelons au bien, nous voulons apporter des choses positives au pays et pour le peuple qui, à son tour, aspire à la paix et à l'unité pour l'intérêt suprême du pays. Les membres de ce gouvernement, quels que soient les qualificatifs dont ils sont affublés sont des enfants de ce peuple, ils ont tous de l'expérience et de la compétence dans les différents secteurs qu'ils occupent. Ils ne sont pas venus, notamment dans cette conjoncture, pour le prestige d'occuper des postes mais ont accepté une responsabilité pour préserver les institutions du pays» a-t-il déclaré. Et

d'évoquer ce qui se dit çà et là, en affirmant «maintenant tout le monde parle, certains sont loyaux, d'autres sont des affabulateurs et hypocrites. D'autres se moquent délibérément, d'autres par ignorance. Mais quels que soient les moyens d'expression utilisés, nous espérons que les intérêts du pays soient pris en considération. On doit veiller sur l'intégrité des institutions de l'Etat parce que ce sont la structure principale du pays».

Au sujet des Fake-news qui circulent, le ministre a appelé à «faire attention aux informations erronées dont l'objectif est de manipuler l'opinion nationale et de créer un climat négatif qui n'est pas au service de la stabilité et l'unité du pays».

M. S.

Le Brent à plus de 71 dollars le baril

Le prix du pétrole au plus haut niveau depuis cinq mois

À plus haut depuis cinq mois, les prix du pétrole poursuivent leur tendance à la hausse, en raison des prévisions de resserrement de l'offre globale liées à la reprise des combats en Libye et des réductions en Iran et au Venezuela. En effet, les cours de l'or noir se sont nettement redressés hier, en cours d'échanges européens, franchissant la barre de 70 dollars le baril. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 71,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, exactement comme à la clôture de lundi. Au début des échanges asiatiques, le baril est monté jusqu'à 71,34 dollars, un plus haut depuis novembre. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour mai gagnait 22 cents à 64,62 dol-

lars. Dans la matinée, il a atteint 64,79 dollars, un plus haut également depuis cinq mois. La croissance des prix du pétrole se poursuit, motivés par de nombreuses raisons complémentaires, selon des analystes qui citent notamment la «menace d'escalade du conflit libyen», «la situation chaotique au Venezuela», et l'accord de réduction de la production de l'Opep+ pour empêcher une surabondance de l'offre qui pourrait provoquer une chute des prix. Depuis jeudi, l'Armée nationale libyenne (ANL) de l'Est de la Libye, menée par Khalifa Haftar, mène une offensive vers Tripoli, au prix de violents combats avec ses rivaux du Gouvernement d'union nationale (GNA), provoquant des dizaines de morts et déplaçant plus de 3 400 personnes. «Un important terminal pétrolier à partir duquel est exporté la produc-

tion du plus grand champ de pétrole du pays est situé près de Tripoli», ont expliqué les analystes de Commerzbank. Selon eux, sa fermeture se traduirait par 300 000 barils quotidiens en moins pour le marché, dans un contexte où les sanctions contre le Venezuela et l'Iran, deux pays gros producteurs de brut, contribuent déjà à faire monter les cours. Du côté des membres de l'Opep, le ministre saoudien de l'Energie Khalid al-Falih a déclaré lundi que le marché pétrolier était en voie d'équilibre et que les pays producteurs de pétrole n'auraient peut-être pas besoin de réduire davantage leur production. Al-Falih a toutefois insisté sur le fait qu'il était encore prématuré de dire qu'une réunion cruciale en juin pour l'Opep et ses alliés permettrait de prolonger les réductions de 1,2 million de barils par jour à partir de

début 2019 après la chute des prix du pétrole de plus de 30% fin 2018. L'Opep et ses partenaires avaient accepté en fin d'année de réduire leur production de 1,2 million de barils par jour à partir de début 2019, afin d'enrayer la chute des prix du brut. Les producteurs de pétrole se sont demandé s'il était nécessaire de prolonger les réductions au-delà de l'échéance de juin ou même de procéder à des réductions supplémentaires. Le ministre saoudien a déclaré que le sujet serait discuté lors d'une réunion clé de l'Opep à Djeddah (Arabie saoudite) le mois prochain. Al-Falih a dit que la Russie, principal producteur non membre de l'Opep, et d'autres producteurs comme l'Irak, le Koweït et les Emirats arabes unis, avaient respecté leurs obligations en matière de réduction de production. Il a aussi déclaré que l'objectif prin-

LA QUESTION DU JOUR

Isoler avant de détruire

Suite de la page une

Elle vient d'accomplir un pas supplémentaire dans cette direction en portant les Gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes. Du point de vue des Iraniens, ce n'aurait pas été plus grave si elle avait inscrit l'Etat iranien lui-même sur cette liste. De là d'ailleurs la décision prise sur-le-champ par l'Iran de qualifier de terroristes les forces américaines présentes dans la région, ce qui en fait pour ses forces armées des cibles légitimes. Il s'agit d'une déclaration de guerre mutuelle, quoiqu'à l'initiative d'un seul bord. Toutefois, cette guerre n'éclairera que si le processus d'isolement de l'Iran est mené à son terme, ce qui est encore loin d'être le cas. Or, quoi qu'ils fassent, les Etats-Unis et leurs alliés ne pourront pas isoler l'Iran dans son environnement immédiat. Ils ne le pourront pas non à une échelle plus vaste, compte tenu de l'opposition de la Chine et de la Russie, pour ne parler que des puissances les plus à même de contrecarrer leurs visées. Les Etats-Unis ne peuvent pas faire la guerre à l'Iran sans courir le risque de provoquer un conflit mondial. En revanche, ils peuvent prendre des sanctions économiques contre l'Iran, ce dont d'ailleurs ils ne se privent pas, pariant sur leur impact négatif sur la stabilité interne de ce pays. A défaut de pouvoir faire subir à l'Etat iranien dès à présent un sort similaire à celui de l'Etat libyen, ils se contenteraient du renversement de la République islamique sous l'effet de ses contradictions internes. C'est à cela que tendent les mesures prises par l'administration actuelle, dont le point faible est qu'elle n'est pas assurée de rester au pouvoir au-delà de 2020. Il n'en reste pas moins qu'en entretenant ce climat de pré-guerre elle permet à son principal et sans doute unique véritable allié dans la région, Israël, de pousser plus loin sa politique de spoliation des Palestiniens. Une politique qui n'aurait pas été possible sans la complicité d'Etats sunnites de la région, pour lesquels ce n'est plus Israël, mais l'Iran l'ennemi principal.

M. H.

Le principal des pays de l'Opep serait de réduire le niveau des stocks mondiaux car «le marché est sensible aux stocks». Pour rappel, les pays participants à la treizième réunion du Comité ministériel de suivi Opep et non-Opep (JMCC) tenue à Bakou (Azerbaïdjan), ont assuré au Comité qu'ils dépasseraient leurs ajustements volontaires de production au cours des prochains mois.

Meriem Benchaouia

Le FMI ajuste à la baisse sa prévision de croissance pour l'Algérie

■ Le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué hier s'attendre à une croissance de 2,3% pour l'économie algérienne en 2019, soit un peu moins que les 2,7% anticipés en octobre dernier.

Par Faten D.

Dans la nouvelle édition de son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publiée à la veille des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, le prêteur en dernier ressort a rectifié également sa prévision pour la croissance en 2018, la situant désormais à 2,1% contre 2,5% anticipé dans l'édition d'octobre. La croissance devrait ensuite retomber à 1,8% en 2020. Selon les mêmes projections, l'inflation est restée contenue en 2018 autour de 4,3%. Le FMI prévoit, cependant, un rebond à 5,6% en 2019 et à 6,7% en 2020. Le déficit du compte courant augmentera cette année à -12,5% du PIB contre -9,1% en 2018 et devrait représenter -9,3% du PIB en 2020. Le taux de chômage est

resté stable en 2018 à 11,7% mais devrait progresser à 12,6% en 2019 et à 13,7% en 2020. Dans les conclusions de sa dernière évaluation de l'économie algérienne, rendues publiques en juin dernier, l'institution de Bretton Woods avait soutenu que l'Algérie disposait d'une fenêtre d'opportunités pour «atteindre le double objectif de stabilisation macro-économique et de promotion d'une croissance durable». Le FMI qui a suggéré un dosage de politiques économiques, a estimé qu'une masse critique de réformes structurelles était nécessaire pour promouvoir l'émergence d'une économie diversifiée, tirée par le secteur privé, et réduire ainsi la dépendance aux hydrocarbures. Mais cela nécessitera, selon le Fonds, de recourir à un large éventail d'options de financements, notamment l'émission de titres



PHOTO: R.

de dette publique au taux du marché, des partenariats publics-privés, des ventes d'actifs et d'emprunts extérieurs pour financer des projets d'investissements bien choisis. De son côté, la Banque mondiale qui vient de publier le rapport de suivi de la situation économique en Algérie, a suggéré un retour rapide à l'ajustement budgétaire dès le deuxième semestre 2019. Ce rééquilibrage budgétaire devrait être accompagné de réformes structurelles du côté des subventions et du climat des affaires. La BM a conclu que le principal défi pour l'économie algérienne est de renforcer sa résilience à la volatilité des prix des hydrocarbures, à la fois en atténuant l'impact de cette volatilité sur le budget et en diversifiant les sources de croissance.

F. D./APS

Énergies

Arkab appelle à rationaliser la consommation de l'énergie électrique

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a appelé, lundi à Alger, à la rationalisation de la consommation de l'énergie électrique au niveau national qui dépasse dans les périodes de pointe 14 000 mégawatts, affirmant que cette consommation est supérieure aux besoins d'un pays tel que l'Algérie. Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration du Forum sur les énergies, M. Arkab a mis l'accent sur la nécessité de ne pas compter exclusivement sur l'énergie électrique produite à partir de la transformation du gaz naturel (99% actuellement) pour améliorer la consommation, relevant, à cet égard, l'impératif

recours aux énergies renouvelables, en tête desquelles l'énergie solaire. Soulignant que plus de 1 200 mégawatts (issus du gazoil et du gaz naturel) étaient produits dans les régions sud du pays, le ministre a affirmé que cette situation ne peut plus durer. La méthode efficace pour améliorer la consommation de l'énergie électrique consiste premièrement à préserver l'énergie conventionnelle et la renforcer avec les énergies renouvelables, afin de parvenir, partant, à réduire l'utilisation continue du gazoil et du gaz naturel, a relevé le ministre. Il a mis l'accent, dans le même cadre, sur la nécessité de créer de la concurrence entre

l'énergie conventionnelle et les énergies renouvelables par le recours, notamment, à des prix étudiés permettant de mettre en place davantage de stations d'énergie solaire au Grand Sud qui en compte le plus grand nombre. Un travail est en cours pour développer le réseau d'interconnexion électrique (18 000 mégawatts produits actuellement), a-t-il ajouté, mettant l'accent sur la nécessité de suivre cette stratégie qui permettra de réduire la consommation du gaz naturel et de créer des stations électriques fonctionnant au gaz naturel, ces mesures étant susceptibles de réduire la consommation du gaz à hauteur de 30%.

Par ailleurs, le ministre a salué la forte présence des experts étrangers au Forum méditerranéen sur l'énergie qu'abrite Alger, soulignant que «les étrangers ont été impressionnés par le mouvement de protestation pacifique du peuple algérien et qu'ils n'ont eu aucune appréhension, vu leur forte présence à ce forum». «Les étrangers ont été impressionnés par le mouvement de protestation populaire pacifique dans le pays. Aujourd'hui, l'Algérie a accueilli le tiers des meilleurs experts européens qui connaissent ses capacités et ses atouts dans ce domaine ainsi que ces jeunes compétences qui devraient être exploitées». Cette

rencontre a pour objectif d'échanger les expériences entre les deux parties dans le domaine de l'énergie, d'autant que l'Algérie produit de l'énergie électrique et dispose de grands atouts en matière d'énergie solaire et d'énergies renouvelables, selon le ministre. L'Algérie «s'est imposée dans le domaine du gaz naturel et devrait faire de même dans le domaine de l'électricité à l'avenir», ajoutant : «Nous examinerons avec nos partenaires les moyens de renforcer ces relations et de mettre en place de véritables projets dans le domaine qui puissent être rentables à toutes les parties».

Hania G.

Pour 8 communes de l'est de la wilaya de Tipasa

Lancement de tests techniques à la station d'épuration des eaux

Des tests techniques ont été lancés, hier, au niveau de la station d'épuration des eaux usées de Bou Ismail (Tipasa) en perspective de sa mise en service au profit de huit communes de l'Est de la wilaya, en présence du ministre des Ressources en eau, Ali Hammam. «Cette mise en service future permettra l'éradication de 20 déversoirs d'eaux usées vers la mer, dont notamment des eaux industrielles relevant du groupe

TONIC- emballage», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection, réalisée en compagnie du wali Mohamed Bouchama, au niveau de cette station d'épuration, ayant enregistré un énorme retard dans sa concrétisation. «Une vingtaine de déversoirs d'eaux usées (industrielles notamment), à l'origine d'une importante dégradation de l'environnement, seront éradiqués à l'entrée en exploitation de

ce projet, destiné au profit d'une population globale de 230 000 âmes», a-t-il dit. Dans son intervention à l'occasion, le wali a annoncé l'entrée en exploitation de cette station pour «mai prochain». Elle est destinée au traitement des eaux usées des communes de Daouda, Fouka, Bou Ismail, Koléa, Chaïbia, Khemisti, Hattatba et Bouharoune, avant leur exploitation dans l'irrigation agricole, a-t-il expliqué. Outre son intérêt écologique et dans

l'irrigation agricole, cette station d'épuration sera d'une contribution avérée dans la «restitution du visage avenant et de la beauté du littoral de Bou Ismail et de ses plages, dont l'attractivité sera certainement à la hausse durant la saison estivale prochaine, au même titre que toute la côte Est de Tipasa», a estimé le chef de l'exécutif. Le nouveau ministre des Ressources en eau a également procédé à la mise en service d'un réservoir d'eau (5 000

m³) au lieu-dit «Chaïk» de Bou Ismail, sur la route de Koléa, destiné à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) des communes de Fouka, Bou Ismail et Koléa, en portant la moyenne d'approvisionnement à 20h/J. M. Hammam a, par là même, donné son accord de principe au wali, pour le financement d'un projet AEP au profit de la localité la plus pauvre de la wilaya, à savoir la commune montagnaise de Beni Milek (à l'extrême Ouest), dont le projet devrait être affecté d'une enveloppe combinée (entre le budget de la wilaya et de programmes sectoriels). Un autre accord de principe a été signifié, par le ministre, pour le financement de la réalisation de deux forages, pour l'eau potable, dans les régions de Hadjout et Hattatba.

L. M.

Accidents de la route

8 morts et 13 blessés en une journée

Huit personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans 10 accidents de la route survenus lundi dans plusieurs wilayas du pays, indique hier un communiqué des ser-

vices de la Gendarmerie nationale. La Gendarmerie nationale rappelle que son numéro vert «10-55» reste au service et à la disposition des citoyens pour demander aide et assistance en

cas de nécessité. Elle rappelle également que les conducteurs et les usagers de la route peuvent consulter le site électronique «TARIKI.DZ» et l'application «Tariki» pour s'informer de l'état

des routes et des nouvelles y afférentes en temps réel, comme les itinéraires probables, la météo, les routes connaissant une grande densité et les points noirs sur le réseau routier. Ali T.

Tunisie

Le déficit commercial à plus de 1 280 millions de dollars

■ Le déficit commercial de la Tunisie s'est établi à 3 973,2 millions de dinars (1 280,42 millions de dollars) durant le premier trimestre de l'année en cours, contre 3 655 MD (1 177,88 millions de dollars) à la même période de l'an 2018, a indiqué hier l'Institut national des statistiques (INS).

Par Mahi O.

Le taux de couverture des importations par les exportations a enregistré une augmentation de 1,3 point par rapport au premier trimestre de l'année 2018 pour s'établir à 74,9 % contre 73,6%, d'après la note conjoncturelle de l'INS. Cette situation est imputée surtout au déficit enregistré avec certains pays, tel que la Chine (-1453,8 MD), l'Italie (-834,1 MD), la Turquie (-647,9 MD), l'Algérie (-637,6 MD), la Russie (-354,1 MD). En revanche, le solde de la balance commerciale a enregistré un excédent avec d'autres pays principalement la France de 1354,4 MD, la Libye de 337,9 MD et le Maroc de 150 MD. Hors énergie, le déficit de la balance commerciale se réduit à 2561,7 MD. Le déficit de la balance énergétique s'établit à 1411,5 MD (35,5% du total du déficit) contre 1381,8 MD durant la même période en 2018. Les résultats des échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur aux prix courants durant le premier trimestre de l'année 2019 montrent que les exporta-



PHO. R.

tions ont augmenté de 16,3% (+35,2% durant la même période de l'année 2018). Elles ont atteint le niveau de 11 846,4 MD contre 10 182 MD en 2018. L'augmentation observée au niveau de l'exportation concerne la majorité des secteurs. En effet, des accroissements ont été enregistrés dans le secteur des mines, phosphates et dérivés de 75,8% suite l'augmentation des exportations en DAP (83,4 MD contre 39,8 MD) et de l'acide phosphorique (120,3 MD contre 73,3 MD). De même les exportations du secteur de l'énergie ont évolué de 31,4% et celles des industries manufacturières de 30,8% (le secteur des industries mécaniques et électriques enregistrant une hausse de 18,4%, et

le textile et habillement et cuirs augmentant de 14,8%). En revanche, le secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires a enregistré une baisse de 9,9%, suite à la diminution des ventes en huile d'olives (444,7 MD contre 776,9 MD). Quant aux importations, elles ont enregistré une hausse de 14,3% (+21,2% durant la même période de l'année 2018), atteignant la valeur de 15 819,6 MD contre 13837 MD durant le premier trimestre de l'année 2018. Cette accroissement des importations de 14,3% est dû à la hausse observée au niveau de tous les secteurs pratiquement : mines (+26,3%), phosphates et dérivés (24,1%), produits agricoles et alimentaires de base,

sous l'effet de la hausse des achats de blé tendre (276,5 MD contre 140,5 MD à la même période de 2018 et d'orge (190,1 MD contre 67,7 MD). De même, les importations ont évolué de 20,7% pour les biens d'équipement, de 10,6% pour les matières premières et demi produits et de 10,7% pour les produits énergétiques. Par ailleurs, les exportations tunisiennes vers l'Union européenne, qui représentent 74,1% du total des exportations du pays, ont augmenté de 16%. Cette évolution est expliquée, d'une part, par la hausse des exportations vers certains partenaires européens, tels que l'Allemagne (+30,1%), l'Italie (+ 16,7%) et la France (+14,9).

Malgré les tensions commerciales

L'euro monte encore face au dollar

L'euro poursuivait sa hausse face au dollar hier, dans un marché attentif aux tensions commerciales et au Brexit et en attendant des indications concernant la politique monétaire des banques centrales américaine et européenne. Hier matin, l'euro valait 1,1278 dollar contre 1,1263 dollar lundi soir. «Le dollar pourrait encore s'affaiblir avec les spéculations autour d'une baisse des taux d'intérêt de la Fed d'ici à la fin de l'année», a expliqué Lukman Otunuga, analyste. Selon lui, les investisseurs scrutent attentivement le compte rendu de la précédente réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, attendu aujourd'hui, à la recherche d'indices. La perspective d'une baisse des taux

diminue l'attrait du dollar pour les cambistes car elle le rend moins rémunérateur. Le même jour, la Banque centrale européenne annoncera sa dernière décision de politique monétaire. Mardi, les investisseurs garderont un œil sur la réponse des Européens à Trump, qui a menacé lundi d'imposer des taxes si Bruxelles ne met pas un terme à certaines subventions pour Airbus. «Il y a un risque d'escalade si l'UE décide de répondre (avec des droits de douane)», a souligné Neil Wilson, analyste. «De plus, cela ne va pas améliorer la confiance des investisseurs dans la zone euro», a-t-il ajouté, même si les menaces de M. Trump n'ont pour l'instant pas eu de conséquences sur le cours de l'euro. L'Union européenne a jugé hier

«largement exagéré» le niveau des contre-mesures envisagées par Washington et indiqué qu'elle «demandera à l'arbitre désigné par l'OMC de déterminer les droits de rétorsion». La livre sterling, de son côté, montait face au dollar et face à l'euro. Tandis que la date de sortie de l'UE est désormais fixée au 12 avril, la Première ministre britannique Theresa May s'est rendue à Berlin puis à Paris hier, après avoir réclamé vendredi un nouveau report du Brexit, jusqu'au 30 juin. Un Conseil européen exceptionnel consacré à cette question se réunira mercredi. La demande de report de Theresa May devra être approuvée à l'unanimité des 27 autres pays membres de l'UE pour entrer en vigueur. La devise britannique

s'échangeait à 86,06 pence pour un euro contre 86,23 pence lundi soir, et à 1,3105 dollar pour un livre contre 1,3061 lundi soir. Le yen progressait face au dollar (111,31 yens pour un dollar contre 111,48 lundi) et se stabilisait face à l'euro (125,54 yens pour un euro, contre 125,55 lundi). La devise suisse baissait un peu face à l'euro, à 1,1261 franc suisse pour un euro contre 1,1250 lundi. Elle était en revanche stable face au billet vert à 0,9984 franc suisse pour un dollar au lieu de 0,9989 lundi soir. La monnaie chinoise s'échangeait à 6,7102 yuans pour un dollar contre 6,7164 yuans lundi à 15h30 GMT. L'once d'or valait 1 300,95 dollars contre 1.297,48 dollars.

Salem K.

France

Hausse des prix des carburants, dans le sillage du brut

LES PRIX des carburants routiers vendus dans les stations-service françaises ont enregistré une hausse la semaine dernière, dans le sillage des cours du pétrole, selon des chiffres officiels. Le gazole, carburant le plus vendu avec près de 80% des volumes, s'affichait à 1,4612 euro le litre, en hausse de 0,41 centime par rapport à la semaine précédente, selon les données hebdomadaires publiées par le ministère de la Transition écologique et solidaire. C'est toutefois en-dessous des niveaux atteints à la mi-mars (1,4628 euro). Le litre d'essence sans plomb 95 (SP95) a pris 2,11 centimes à 1,5456 euro, tandis que celui du sans plomb 95 contenant jusqu'à 10% d'éthanol (SP95-E10) augmentait de 1,84 centimes à 1,5170 euros. Enfin, le sans plomb 98 (SP98) s'affichait à 1,6014 euro le litre, en hausse de 2,06 centimes. Les prix des carburants à la pompe varient en fonction de plusieurs paramètres comme le cours du baril de pétrole, le taux de change euro-dollar, le niveau des stocks de produits pétroliers et de la demande, ainsi que des taxes. La semaine dernière, le baril de Brent de la mer du Nord a clôturé au-dessus de 70 dollars pour la première fois depuis novembre 2018, toujours soutenu par les coupes dans la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés.

N. L./APS

Chine/ Secteur des circuits intégrés Les ventes ont atteint plus de 97 milliards de dollars en 2018

LE MINISTÈRE chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information a annoncé, hier, que les ventes du secteur des circuits intégrés (CI) ont atteint 653,2 milliards de yuans (environ 97,3 milliards de dollars) en 2018. Le taux de croissance annuel du secteur de 2012 à 2018 a enregistré une hausse estimée à 20,3%, soit près de trois fois la moyenne mondiale, a indiqué Ren Aiguang, chef du bureau des CI du ministère, lors d'une réunion organisée dans la ville méridionale de Shenzhen. Cette industrie a également connu une amélioration de sa structure, avec une augmentation de la part des ventes de conception et de fabrication des CI et une baisse de celle de l'emballage et du test des CI en 2018, a-t-il ajouté.

R. E.

Chambre d'agriculture de Blida

Des activités pour inciter les agriculteurs à contracter une assurance auprès de la CNMA

■ Des activités multiples ont été lancées récemment par la Chambre d'agriculture de Blida en vue d'inciter les agriculteurs à contracter une assurance auprès de la Caisse nationale de mutualité agricole, a-t-on appris du secrétaire général de cette structure.

Par Anissa H.

Comparativement au grand nombre d'agriculteurs que compte la wilaya, seuls près de 10 % sont assurés auprès de la CNMA, un taux considéré comme étant «très faible», a indiqué Mâamar Labri, expliquant par là l'organisation de ces activités visant, selon lui, à «porter ce taux à au moins 50%». Le SG de cette structure a signalé l'organisation, à cet effet, de nombreuses rencontres entre les responsables respectifs des trois agences de la CNMA de la wilaya

(soit Larbâa, Boufarik et El Affroune) et des conseils interprofessionnels des filières agricoles, au nombre de 13. L'objectif étant, a-t-il ajouté, l'examen des causes à l'origine du rejet des agriculteurs à assurer leurs récoltes et biens, tout en trouvant des solutions à même de les convaincre de l'importance de l'assurance, notamment dans leur indemnisation en cas de pertes en cultures ou en bêtes, dues à des maladies, intempéries ou autres, a expliqué le même responsable. Ces rencontres, ouvertes depuis plus d'un mois, ont touché, à ce jour,

12 conseils interprofessionnels relatifs aux filières céréalière, élevage bovin, pomme de terre, arboriculture fruitière, maraîchère, oléiculture, apiculture, entre autres. «La dernière rencontre relative à la filière équestre aura lieu ce week-end, avant l'émission des recommandations finales des représentants des agriculteurs et de la CNMA, pour régler la situation», a fait savoir M. Labri. Il a cité, entre autres raisons invoquées lors de ces rencontres, la faiblesse du taux d'indemnisation (pour les récoltes et les bêtes) outre l'absence d'offres d'assurance pour certains pro-



duits, considérés comme étant important pour les paysans. Le responsable a également signalé l'organisation programmée, à l'issue de ces rencontres, d'une caravane de sensibilisation en direction des agriculteurs de l'en-

semble des communes de la wilaya, en vue de les convaincre, a-t-il dit, de la «nécessité d'assurer leurs biens». Il a qualifié cette caravane (de deux mois) de «plan B» pour les rencontres avec les conseils professionnels, ajoutant, qu'«il s'agira de s'adresser directement aux concernés pour leur expliquer, dans les détails, les offres et les avantages de la CNMA». «Le développement du secteur agricole est tributaire de nombreux facteurs, à leur tête l'assurance agricole», a indiqué M. Labri, soulignant l'impératif «ancrage d'une culture de l'assurance chez nos paysans». Il a loué, en outre, la réunion, pour la première fois à Blida, de l'ensemble des filières agricoles pour examiner l'importance de l'assurance agricole. A. H. /APS

Mostaganem

Raccordement de 600 foyers dans 7 douars à l'électrification rurale

600 foyers dans sept douars et groupements d'habitat à Mostaganem ont été raccordés récemment au réseau de l'électrification rurale, a-t-on appris des services de la wilaya. La même source a révélé que le raccordement se voulait une réponse aux préoccupations et attentes des citoyens après instructions, sur site, du wali de Mostaganem, Mohamed Abdenour Rabhi. Dans ce contexte, il a été procédé, selon les services de la wilaya, au raccordement des douars «El Bouakir» et «El Ghouizia» (commune de Hadjadj), «Ouled Moussa», «Ouled El Baroudi» et «Ghamra» (commune de Sidi

Lakhdar) et le groupement d'habitat rural des 50 logements (commune de Stidia). Ces projets, pour lesquels a été consacrée une enveloppe financière de près de 39 millions DA, visent à améliorer le cadre de vie des populations rurales et également pour mettre fin aux branchements anarchiques à l'électricité et aux pertes d'énergie, a ajouté la même source. La Société de distribution d'électricité et du gaz a procédé à la mise en service de 10 transformateurs électriques pour assurer la demande sans cesse croissante sur cette énergie vitale durant la saison estivale et renforcer l'électrification des zones rurales dans

le cadre du redéploiement du réseau d'électricité et l'amélioration de la qualité du service. Ces transformateurs concernent les régions de Mesra, Echaraf Seghir, El Ouamria, Ain Yakoub, El Hachem1 et 2, El Kraichia, en plus du transformateur du port et du transformateur mobile de Fornaka dans la commune d'Aïn Tédélés. Pour rappel, la Société de distribution d'électricité et du gaz de la wilaya de Mostaganem a réalisé, durant l'année écoulée, un chiffre d'affaires de 5,71 milliards DA, alors que le nombre de clients a connu, jusqu'au 31 décembre 2018, une augmentation de plus de 191 000 clients. F. Y.

Annaba / Commune d'El Bouni

Lancement des travaux de réalisation d'une passerelle piétonne sur la RN 44

Les travaux de réalisation d'une passerelle piétonne sur la RN 44, face à la gare routière «Mohamed Mounib Sendid», dans la commune d'El Bouni (wilaya d'Annaba), viennent d'être lancés pour un coût de 45 millions de dinars, a-t-on appris auprès de la Direction des travaux publics. Ce projet vise à faciliter le trafic routier sur le tronçon faisant face à la gare routière «Mohamed Mounib Sendid» et à sécuriser le déplacement des piétons qui affluent vers cette gare, éliminant ainsi l'un «des points noirs» recensés sur la RN 44, a indiqué la même source. Confié à une entreprise publique spécialisée dans la réalisation d'ouvrages d'art, cette

passerelle sera adaptée aux personnes aux besoins spécifiques, a-t-on ajouté. Le secteur des travaux publics a programmé la réalisation, dans cette wilaya, de plusieurs projets et infrastructures de base, à l'image des bre-

telles du pont géant, ouvertes dernièrement pour désengorger l'entrée principale du chef-lieu de wilaya, mais également des deux ponts, en cours de réalisation, susceptibles de faciliter l'accès des véhicules au port

d'Annaba. Les travaux se poursuivent actuellement pour réaliser une route touristique reliant la région de Ras El Hamra (Annaba) à la plage d'Oued Bokrat dans la commune de Seraidi. Longeant la grande

bleue sur une distance de 6 km, cette route permettra, une fois les travaux finis, d'impulser le tourisme en facilitant les déplacements des estivants dans cette région connue pour son panorama magnifique. A. O.

Khenchela

Distribution prochaine de 200 LPL dans la commune de Taouzianet

Un total de 200 logements publics locatifs (LPL) sera distribué dans la commune de Taouzianet (wilaya de Khenchela), avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. «L'opération du tirage au sort des

bénéficiaires de ce quota constitué de 200 logements de ce type d'habitat a été effectuée la fin de la semaine dernière par les lantenne locale de l'office national de promotion et de gestion immobilière (OPGI) à la maison de jeunes Zerara-Derradji, en attendant le parachèvement des procédures

qui concernent la remise des clés prévue pour le mois prochain», a précisé la même source. Le retrait des ordres de payement et le paiement des cotisations par les bénéficiaires de ces logements auprès de l'OPGI, situé au chef-lieu de daïra de Kais, ont été lancés en début de cette semaine,

en prévision de la distribution de ce quota d'habitations, selon la même source. Le chef de l'exécutif local, Kamel Nouicer, a donné des instructions aux responsables de l'OPGI pour l'achèvement des retouches liées à l'aménagement extérieur du projet de réalisation de 200 LPL «afin d'assurer l'attribution de ces habitations dans les plus brefs délais», ajoute la même source. Les services de la wilaya de Khenchela œuvrent pour la livraison de près de 5 000 logements de plusieurs types durant l'année en cours dont 2 660 unités en cours de construction à travers les 13 communes de cette région par l'OPGI, tandis que 2 000 sont implantées au nouveau pôle urbain au chef-lieu de wilaya et sont pris en charge par l'entreprise Cosider, a-t-on rappelé. APS

Souk Ahras

Lancement «prochain» d'opérations d'entretien de 65 écoles dans 16 communes

Des opérations d'entretien de 65 écoles primaires dans 16 communes de la wilaya de Souk Ahras seront «prochainement» lancées, a-t-on appris lundi au cours d'une réunion de wilaya d'étude des projets d'entretien des établissements scolaires et sanitaires. Ces actions qui mobilisent 150 millions DA toucheront 65 écoles des communes de M'daourouch, Rakouba, Tifech, Bir Bouhouch, Safel El Ouidène, Zouabi, Taoura,

Oum Laadhaïm, Oued Keberit, Merahena, Sidi Fredj, Ouilène, Aïn Soltane, Ouled Moumène, Sedrata et Henanecha, a indiqué lors de la réunion le wali Farid Mohamedi. Une autre enveloppe financière de 100 millions DA sera consacrée à l'entretien des quatre écoles «Pasteur», «Ibn Khaldoun», «Mouloud Feraoun» et «Mohamed-Tahar Douassida» du chef-lieu de wilaya dont la construction remonte à la période coloniale.

Les procédures administratives de ces actions doivent être terminées «sans tarder» pour engager les travaux dès le début des vacances estivales, a insisté le wali. Au cours de la même réunion, des opérations d'entretien de 60 salles de soins réparties sur 26 communes de cette wilaya frontalière ont été également retenues pour 215 millions DA.

R. R.

Libye

La France ne reconnaîtra «aucune légitimité» si le maréchal Haftar prenait le contrôle

■ La France ne reconnaîtra «aucune légitimité» si le maréchal Khalifa Haftar prenait le contrôle militaire de Tripoli, a indiqué une source diplomatique française, réaffirmant le soutien de Paris au gouvernement légitime du Premier ministre Fayez al Serraj.

Par Farid M.

Paris, a ajouté la même source, a «fait passer le message qu'il n'y avait pas de solution militaire, qu'il fallait négocier et que le seul gouvernement légitime était celui du Premier ministre Fayez al-Sarraj». «On dit souvent que la France aurait des velléités de placer Haftar au pouvoir. Or nous avons toujours tout fait pour consolider la place du gouvernement légitime et remettre l'ONU au centre du jeu. Il n'y a pas de plan caché ni de double discours», a tenu à préciser la source diplomatique française qui a indiqué que le maréchal Haftar a été pour la France un partenaire «important» dans la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine. «Mais pour atteindre la stabilité politique, il est évident que ce sera avec le gouvernement légitime et d'autres acteurs libyens. Nous ne pouvons atteindre nos objectifs en ayant une stratégie pro-Haftar. Ce n'est pas possible et pas cohérent», a-t-on souligné. Selon la même source, le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) Fayez al-Sarraj, «échauffé par ceux qui voient la France comme étant derrière un plan caché», a demandé à l'ambassadrice française, Béatrice Fraper, des explications sur le rôle de la France dans cette crise. «Elle lui a redit que nous n'avions rien à voir avec cette offensive militaire et qu'au contraire nous avions fait passer le message au maréchal Haftar pour le dissuader de continuer à marcher sur Tripoli», a précisé la source diplomatique, affirmant que si le maréchal Haftar prenait militairement le contrôle



de la capitale libyenne, «il faudrait un accord politique, la France ne lui reconnaîtra aucune légitimité institutionnelle dans ces conditions». «Nous souhaitons continuer à mettre le gouvernement de Serraj au centre du jeu et d'essayer d'aller au bout du processus politique négocié à Abou Dhabi de fin février où les deux dirigeants se sont mis d'accord sur la nécessité d'organiser des élections, sans toutefois fixer de calendrier». Dans son édition de lundi, le quotidien du soir «Le Monde» a estimé que l'offensive sur Tripoli des troupes du maréchal Khalifa Haftar est un «important revers» pour Paris, mettant en relief l'embarras de la France dans cette nouvelle crise libyenne. «L'offensive sur Tripoli du maréchal Khalifa Haftar, chef de l'Armée nationale libyenne, donne un sérieux coup au processus politique porté par l'émis-saire spécial des Nations unies, Ghassan Salamé», a-t-il écrit,

ajoutant qu'elle «représente un important revers pour Paris, la capitale la plus engagée pour une solution négociée de la crise libyenne». La France avait réuni à Paris, en mai 2018, dans une conférence internationale, sous l'égide de l'ONU, les principaux responsables libyens voulant faire de cette conférence comme une nouvelle étape dans le processus de dialogue pour sortir de la crise libyenne. A l'issue de cette conférence, rappelle-t-on, les responsables libyens s'étaient engagés à organiser des élections législatives et présidentielle en décembre 2018, une annonce qui est restée lettre morte. Pour «Le Monde», «c'est en effet en bonne part grâce aux autorités françaises que l'homme fort de l'est du pays (...) avait réussi à se crédibiliser comme un protagoniste incontournable de la crise libyenne», indiquant que les médias libyens soutenant le gouvernement de Fayez

al-Sarraj avaient évoqué «l'irritation de ce dernier face à ce qu'il considère être le soutien français au maréchal».

L'UE appelle au dialogue pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays

L'Union européenne (UE) a appelé les parties en conflit en Libye à privilégier le dialogue pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays. «Nous exhortons toutes les parties à arrêter les opérations militaires et à revenir à la table des négociations sous les auspices des Nations unies (...) afin de rétablir la paix et la stabilité dans le pays», a indiqué la cheffe de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, à l'issue d'une réunion des ministres européens des Affaires étrangères au Luxembourg. M^{me} Mogherini a également réitéré le soutien de l'Union européenne

aux efforts du représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, Ghassan Salamé, notant que les Etats membres de l'UE sont unanimes sur la nécessité de parvenir à une solution «pacifique» à la crise libyenne. Au moins 35 personnes ont trouvé la mort depuis le début, jeudi dernier, des combats entre les forces de l'Armée nationale libyenne dirigée par le maréchal Khalifa Haftar et celles du Gouvernement d'union nationale. Le maréchal Haftar poursuivait lundi son offensive vers Tripoli, laissant entrevoir une poursuite de l'escalade malgré les appels de la communauté internationale à l'apaisement. Ces développements interviennent à quelques jours de la tenue d'une Conférence nationale sous l'égide de l'ONU (14-16 avril), appelée à dresser une «feuille de route» à même de sortir le pays du chaos.

F. M./APS

Tunisie

5,37 millions inscrits pour l'instant au registre électoral

Quelque 5,37 millions de Tunisiens se sont inscrits pour l'instant au registre électoral, dont 2,810 millions de femmes, a annoncé le président de l'Instance supérieure indépendante pour les Elections (ISIE), Nabil Baffoun. «Le nombre total d'électeurs «potentiels et non enregistrés» est estimé, selon les dernières statistiques, à 3,489 millions contre 3,2 millions électeurs auparavant», a fait savoir le chef de l'Instance électorale tunisienne lors d'un point de presse tenu à l'issue d'une rencontre avec la société civile. Selon M. Baffoun, l'instance électorale «a œuvré à cibler des catégories d'électeurs potentiels non-inscrits» à l'image des élèves et étudiants (âgés de plus de 18 ans), les chômeurs, les femmes au foyer, les femmes travaillant dans le secteur agricole ainsi que les retraités, et les personnes âgées. L'Instance électorale avait «mis en place sept programmes d'action dans le cadre d'une stratégie d'enregistrement

d'électeurs potentiels, se poursuivant jusqu'au 22 mai pour les élections législatives et au 4 juillet pour l'élection présidentielle», a-t-il ajouté. Quelque 3 000 agents seront mobilisés pour l'opération d'inscription, en plus de 350 coordinateurs régionaux (...), a ajouté le président de l'ISIE. Pour ce qui est de l'inscription des Tunisiens établis à l'étranger, le processus aura lieu à travers 64 bureaux permanents à travers le monde et via une application électronique devant être lancée à partir du 10 avril (sur le site officiel de l'ISIE). «L'Instance électorale a fourni toutes les garanties possibles pour faciliter l'inscription des électeurs, qui sera lancée le 10 avril sur le territoire de la République et dans le monde, sachant qu'on compte actuellement 64 missions diplomatiques à l'étranger devant accueillir les membres de notre communauté souhaitant s'inscrire, outre une application d'information à distance pour les Tunisiens à l'étranger»,

avait annoncé vendredi M. Baffoun, en marge d'un symposium annuel à Tunis sur les instances publiques indépendantes. Le premier tour de la présidentielle aura lieu le 17 novembre prochain en Tunisie, et les 15, 16 et 17 novembre à l'étranger. Les législatives auront lieu le 6 octobre à l'échelle du pays, et les 4, 5 et 6 octobre pour les Tunisiens établis à l'étranger.

Les mouvements de protestation des professionnels du transport annulés

Les mouvements de protestation des professionnels du transport irrégulier (taxis individuels, collectifs et touristiques, louages et transport rural), et des auto-écoles, contre la récente augmentation des prix du carburant, initialement prévus les 8, 10 et 11 avril en Tunisie, ont été annulés, rapporte lundi l'agence TAP. Selon un communiqué du ministère du

Transport, repris par l'agence, l'annulation intervient sur la base d'une séance de négociation entre le ministre du Transport, Hichem Ben Ahmed, le président de l'Union tunisienne de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), Samir Majoul, le membre du bureau exécutif de l'UTICA et vice-président de la Fédération nationale du transport, Moez Sellami ainsi que des cadres du ministère. Début du mois courant, la Fédération nationale du transport (FNT) relevant de l'UTICA, avait indiqué lors d'une réunion à l'UTICA, que cette augmentation aura «des impacts dévastateurs sur le rendement du secteur», appelant le gouvernement à «revenir immédiatement sur sa décision et à l'annuler complètement». Jeudi dernier, l'Union tunisienne du taxi individuel avait entamé des mouvements de protestations contre «la décision imprévue des prix des carburants».

F. Y./R. M.



Iran

Téhéran accuse Washington d'être «à la tête du terrorisme» mondial

■ Le président iranien, Hassan Rohani, a accusé, hier, les États-Unis d'être «à la tête du terrorisme international», au lendemain de la décision prise par Washington de classer les Gardiens de la Révolution iraniens comme une «organisation terroriste».

Condamnant cette mesure, M. Rohani a affirmé que les Gardiens de la Révolution, armée idéologique de la République islamique d'Iran, étaient engagés dans la «lutte contre le terrorisme», et ce, «depuis leur création». «Qui êtes-vous pour qualifier de terroristes les institutions révolutionnaires iraniennes», a lancé M. Rohani lors d'un discours retransmis en direct par la télévision d'État. M. Rohani a tenu ces propos à l'occasion d'une cérémonie marquant la journée iranienne de la technologie nucléaire à laquelle assistaient plusieurs représentants des Gardiens de la Révolution, dont c'était égale-

ment la journée nationale. Les Gardiens de la Révolution sont une armée parallèle dont l'influence s'étend au-delà de la seule sphère militaire, jusque dans l'économie et en politique. Lors d'une rencontre avec des membres de ce corps, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei a affirmé que les Gardiens étaient «à l'avant-garde [...] de la résistance à l'ennemi, tant aux frontières de l'Iran qu'à des milliers de kilomètres, en Syrie», ou encore dans la «sphère politique» iranienne, selon son site internet officiel. «Les Américains pensent intriguer contre les Gardiens [...] mais leur malveillance se retournera contre eux», a-t-il ajouté.

Soulignant l'engagement des Gardiens auprès des autorités syriennes et irakiennes dans la lutte contre le groupe jihadiste État islamique (EI), le président Rohani a insinué que les États-Unis avaient au contraire cherché à «utiliser [cette organisation] contre des États du Moyen-Orient». «Qui, dans le monde d'aujourd'hui, propage et encourage le terrorisme ?», s'est-il interrogé, accusant l'Amérique de cacher «les dirigeants de l'EI». M. Rohani a également pris à partie les autorités américaines à propos de la catastrophe du vol 655 d'Iran Air, dans laquelle ont péri 290 personnes en juillet 1988 lorsque l'appareil a été abattu au-dessus du Golfe, «par erreur» selon Washington, par un missile tiré par un navire de guerre américain. «Qui peut accepter que vous ayez confondu un avion de ligne Airbus en phase d'ascension avec la trajectoire d'un F-14», a-t-il dit, accusant Washington d'avoir délibérément abattu l'avion. «Vous voulez dire à la nation iranienne : nous n'avons aucune ligne rouge [...] nous tuons aussi des enfants [...] nous tuons aussi des femmes [...] nous réduisons aussi en miettes des passagers innocents. Votre message est un message terroriste adressé au monde entier», a asséné M. Rohani. Après l'annonce de la décision de classer les Gardiens de la Révolution sur la «liste des organisations terroristes étran-



PH. > D. R.

gères», l'Iran a fait savoir lundi que l'Iran jugeait désormais «le régime des États-Unis comme un État parrain du terrorisme». Téhéran avait également averti que les forces américaines déployées de la Corne de l'Afrique à l'Asie centrale étaient désormais considérées comme des «groupes terroristes». Adaptant rapidement sa couverture de l'actualité à cette décision, l'agence iranienne Fars, proche des ultraconservateurs, a titré hier matin : «Quatre terroristes de l'armée de terre américaine tués en Afghanistan» à pro-

pos du dernier attentat perpétré près de la base aérienne de Bagram, la plus grande base des États-Unis en Afghanistan. Au Parlement, la quasi-totalité des députés présents hier avaient revêtu l'uniforme vert bouteille des Gardiens en signe de solidarité. A la tribune, un député ultraconservateur, Javad Karimi-Ghoddusi, a appelé le président américain Donald Trump à se préparer «dès aujourd'hui» à «accueillir les cerceaux de terroristes américains», selon les agences Isna et Fars.



Impuissance

Propriété

Par Fouzia Mahmoudi

Le président turc a passé plus d'une vingtaine d'années à bâtir le réseau qui lui permettrait une mainmise sur la Turquie et d'être en mesure de la transformer. Et jusqu'à aujourd'hui tout est toujours allé dans le sens du président Recep Tayyip Erdogan qui a en deux décennies réussi à faire de l'économie florissante de la démocratie turque en un pays criblé de dettes à l'économie en berne. Toutefois, les Turcs semblent essayer de se débarrasser de l'influence étouffante d'Erdogan et de son parti, notamment en votant à Ankara et Istanbul pour les opposants du pouvoir en place lors des dernières élections municipales. Un vote qui est resté en travers de la gorge d'Erdogan qui n'arrive, près d'une semaine après l'annonce des résultats, pas à accepter sa défaite. En effet, le président turc a déclaré aujourd'hui que les élections municipales tenues la semaine dernière et dont les premiers résultats donnent son parti perdant à Istanbul avaient été marquées par des «irrégularités» massives commises de manière «organisée». «Il ne s'agit pas d'irrégularités ça et là, presque toute l'affaire est irrégulière», a assuré Erdogan lors d'une conférence de presse avant son départ pour une visite en Russie. «Notre parti a établi que des crimes organisés, que des actions ont été perpétrées de manière organisée lors du scrutin», a-t-il continué, évoquant un «vol dans les urnes». D'après les résultats provisoires des élections municipales du 31 mars, Erdogan a subi un revers inédit en 16 ans de pouvoir avec la perte de la capitale Ankara et une défaite d'un cheveu à Istanbul. Mais refusant d'admettre sa défaite, le Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur) de Erdogan a multiplié les recours. Hier, l'AKP a annoncé qu'il avait demandé aux autorités électorales de recompter toutes les voix dans 38 des 39 districts d'Istanbul, et d'invalider les votes dans le dernier district. En référence au faible écart qui sépare les deux candidats à Istanbul, Erdogan a déclaré que «personne n'a le droit de proclamer sa victoire avec une différence de 13-14 000 voix». La perte d'Istanbul, capitale économique de la Turquie où vit 20% de la population du pays, serait un revers électoral sans précédent pour Erdogan. Ekrem Imamoglu, candidat du Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), soutenu par d'autres formations hostiles à Erdogan, est arrivé en tête avec 25 000 voix d'avance sur son opposant de l'AKP, l'ancien premier ministre Binali Yildirim. Alors qu'un recensement partiel est en cours à Istanbul, le CHP a affirmé aujourd'hui que Ekrem Imamoglu maintenait 15 722 voix d'avance sur son adversaire. Ekrem Imamoglu, qui se présente d'ores et déjà comme le « maire d'Istanbul », accuse l'AKP de vouloir gagner du temps en multipliant les recours pour effacer les traces d'éventuelles malversations commises à la municipalité, ce que nie fermement l'AKP. Reste à voir si le président turc finira par accepter le recul de son parti dans les deux plus grandes villes du pays et surtout si l'alliance de ses opposants se poursuivra dans les mois et années à venir. Une alliance indispensable pour reprendre le pouvoir du pays à Erdogan qui ne semble plus considérer la Turquie comme un pays démocratique à part entière mais comme sa propriété dont il refuse de céder la moindre parcelle.

F. M.

Brexit

May à Berlin pour décrocher le soutien de Merkel sur un report

La Première ministre britannique Theresa May a entamé hier à Berlin des discussions avec la chancelière allemande Angela Merkel pour la convaincre de soutenir sa nouvelle demande de report du Brexit lors du sommet européen prévu le lendemain. Initialement prévu le 29 mars, le Brexit a déjà été repoussé à vendredi. Mais faute d'avoir pu faire adopter l'accord de divorce qu'elle a négocié avec Bruxelles par les députés britanniques, M^{me} May veut réclamer un second ajournement du Brexit, jusqu'au 30 juin. La Première ministre britannique se rendra ensuite à Paris où elle plaidera sa cause auprès du président français Emmanuel Macron dans l'après-midi. Sa demande, examinée aujourd'hui lors d'un sommet extraordinaire, devra recevoir l'aval unanime des 27 autres pays de l'UE, avec lesquels Theresa May s'attend à des «discussions franches et complètes», a déclaré un porte-parole de Downing Street. La durée d'un éventuel report

«dépend» du plan qu'exposera la Première ministre britannique Theresa May, a expliqué hier le négociateur en chef de l'UE Michel Barnier à l'issue d'une réunion avec des ministres européens pour préparer ce sommet. «Le «no deal» ne sera jamais la décision de l'UE, ce sera toujours la responsabilité du Royaume-Uni de nous dire ce qu'il veut», a-t-il ajouté. Ce report doit «être soumis à des critères très stricts», a insisté le ministre allemand des Affaires européennes, Michael Roth, et son acceptation «n'est ni acquise ni automatique», a prévenu son homologue française Amélie de Montchalin. Angela Merkel avait toutefois promis la semaine dernière de «se battre jusqu'à la dernière heure» pour une sortie ordonnée du Royaume-Uni de l'Union européenne, face à la perspective d'un Brexit sans accord. Les dirigeants européens avaient refusé en mars d'accorder aux Britanniques un sursis jusqu'au 30 juin, en raison de la tenue des élections européennes du 23 au

26 mai. Le gouvernement britannique a annoncé à contrecœur lundi soir qu'il lançait l'organisation de ce scrutin, après avoir tenté d'éviter d'y participer, trois ans environ après le référendum de 2016 qui a décidé la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Londres espère cependant toujours quitter l'UE avec un accord avant le 22 mai, ce qui lui permettrait d'annuler ces élections. De son côté, le président du Conseil européen Donald Tusk s'apprêterait, selon un haut responsable européen, à suggérer un report «flexible» d'un an maximum. Objectif : donner le temps au Royaume-Uni de surmonter la crise politique qui le paralyse. Ce sursis pourrait être raccourci en cas de feu vert des députés britanniques au Traité de retrait de l'UE. Parallèlement, le gouvernement britannique poursuivait hier ses pourparlers avec l'opposition travailliste, dans l'espoir de trouver un compromis sur un projet de sortie de l'UE susceptible d'être soutenu par le Parlement.

Film documentaire de Soraya Ammour

Projection de «Z'hor Fergani, la voix du Rocher»

■ Des témoins, artistes et membres de la famille de Z'hor Fergani, la sœur aînée du chantre du malouf, Hadj Mohamed Tahar Fergani, ont rehaussé ce travail de mémoire. La réalisatrice, Soraya Ammour, a indiqué lors du débat qui a suivi la projection de ce documentaire, que ce travail était le fruit de deux années de recherches et de recoupements d'informations sur la chanteuse et son parcours artistique.

Par Adéla S.

Le film documentaire «Z'hor Fergani, la voix du Rocher» sur la chanteuse Z'hor (1915-1982), la grande dame du chant traditionnel constantinois, a été projeté lundi au Musée public national Cirta, à Constantine, en présence de nombreux mélomanes de la musique savante à l'occasion du centenaire de la chanteuse.

Le documentaire de 52 minutes, réalisé par Soraya Ammour, est un voyage dans le temps racontant le parcours artistique de cette grande dame de la chanson arabo-andalouse, ses tournées à travers toute l'Algérie, les enregistrements de ces disques ainsi que ses «live» à la télévision.

Des témoins, artistes et membres de la famille de Z'hor Fergani, la sœur aînée du chantre du malouf, Hadj Mohamed Tahar Fergani, ont rehaussé ce travail de mémoire.

La réalisatrice, Soraya Ammour, a indiqué lors du débat qui a suivi la projection de ce documentaire, que ce travail était le fruit de deux années de recherches et de recoupements d'informations sur la chanteuse et son parcours artistique.

M^{me} Ammour a souligné les difficultés rencontrées pour trouver des témoins de l'époque, relevant que l'essentiel des séquences du documentaire a

été puisé des archives de la Télévision algérienne.

Le documentaire clôt une exposition baptisée «Z'hor Fergani, centenaire d'une diva», ouverte depuis le 3 avril courant au musée Cirta.

L'exposition met en avant des dizaines de photos de la chanteuse, tenant son violon qui ne l'a jamais quitté dans ses concerts animés dans les quatre coins du pays et les fêtes familiales avec sa troupe de «Banoutate».

Une belle photo de Z'hor Fergani en M'laya prise en 1969 au Palais des nations (Alger) à côté de la chanteuse Nora et d'autres artistes participant au Congrès de la musique arabe, attire particulièrement l'attention des visiteurs de cette exposition dont les objets appartiennent au genre de la chanteuse, Slimane Gasmî. Des effets personnels de la cantatrice de Cirta, ses gan-

douras, son violon, ses disques et les articles de presse qui lui ont été consacrés sont également exposés.

Née Fatima-Zohra Regani, Hadja Z'hor a vu le jour à Constantine le 16 février 1915 dans une famille de musiciens et de chanteurs.

Elle a interprété tous les aspects du chant de l'Est du pays, notamment le M'dih, el Hawzi et le zadjal au sein de la troupe féminine des «Banoutate».

Selon plusieurs artistes de la ville, El Hadja Z'hor Fergani fut la pionnière dans l'interprétation en public du Mahdjouz et du Zedjel, accompagnée des plus grands orchestres et grands maîtres et a fait sortir le chant traditionnel féminin de Constantine du cercle restreint des femmes et des fêtes familiales pour le placer sur la scène publique et nationale.

A. S./APS



Festival de Cannes

Edouard Baer va remettre le costume de maître de cérémonie

Ci est reparti pour un tour. Edouard Baer reprend le rôle de maître de cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes le 14 mai prochain. Selon «Le Parisien», le comédien, qui a déjà officié en tant que maître de cérémonie en 2008, 2009 et l'année dernière, reprendrait le chemin de la Croisette cette année. «Comme l'an dernier, je n'aurai pas d'auteurs. Je vais m'inspirer de mon spectacle», a confié Edouard Baer au quotidien.

Un «génie de la digression»

En attendant de le retrouver à Cannes, il sera de retour sur scène à la mi-avril au Théâtre Antoine, où il campera des caractères multiples de Casanova à Romain Gary. Scénariste, réalisateur et auteur de pièces de théâtre, Edouard Baer interprétera à partir du 18 avril «Les Élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce», a annoncé le théâtre. Christophe Meynet est également au

casting.

Edouard Baer anime depuis septembre dernier une émission chaque dimanche soir sur France Inter. Qualifié par la radio de «génie de la digression» et de «remède anti-déprime», Edouard Baer officie depuis le Belair, bar installé dans la Maison de la Radio, ainsi que dans des cafés en régions.

Siham N.

«Les Pestiférés», récit posthume

Marcel Pagnol avait raconté la fin de l'histoire à son fils, elle sort aujourd'hui en BD

Nicolas Pagnol a confié aux scénaristes les notes de son père qui révèlent une fin surprenante, au parti pris sombre et politique.

Récit posthume de Marcel Pagnol, Les Pestiférés a été retrouvé dans ses tiroirs après sa mort, et publié inachevé dans le dernier tome de ses Souvenirs d'enfance.

Grand Angle publie une BD de Serge Scotto, Eric Stoffel et Samuel Wambre qui raconte pour la première fois la fin, celle que l'auteur avait racontée à son fils.

L'histoire raconte comment un quartier de Marseille s'organise pour survivre à la grande peste qui frappe la ville en 1720.

Des producteurs de cinéma l'avaient d'abord contacté, mais ils voulaient une fin heureuse. «Cela a été non», raconte sans sourcilier Nicolas Pagnol, le petit-fils de l'auteur de la fameuse trilogie marseillaise mais aussi des «Pestiférés». Ce récit

inachevé vient de trouver une adaptation en bande dessinée (et une fin donc, assez sombre, pour ne pas dire très noire). Il nous plonge avec réalisme dans un Marseille hanté par la grande peste, et bientôt dans une petite communauté qui se bat, ensemble, pour survivre coûte que coûte. Marcel Pagnol n'avait pas eu le temps de le terminer, mais il avait raconté la fin de l'histoire à son fils.

C'est ainsi dans une version

inachevée que le texte paraît dans le dernier tome des «Souvenirs d'enfance», paru après la mort de l'écrivain. Il détonne du reste de l'ouvrage, plus autobiographique. «C'est un Pagnol historien, qui va inventer une petite histoire pour parler de la grande histoire, relève Nicolas Pagnol. Pour la première fois, il va mettre une touche politique. Il invente une communauté qui survit à la peste grâce à la fraternité. Tous ceux qui vivent dans l'indivi-

dualisme meurent».

La fin écrite sur une feuille A4

L'histoire émeut Samuel Wambre qui se souvient, enfant, être parti tous les étés avec ce livre offert par sa grand-mère. «Jadore l'histoire simple de ce petit garçon dans les collines, ça me parlait», dit le dessinateur, originaire de Lille. Le récit un peu à part des «Pestiférés» le touche

plus particulièrement, jusqu'à être allé dans les collines près d'Aubagne voir la grotte des pestiférés, qui existe vraiment, et où le récit de Marcel Pagnol s'arrête. Après une dizaine d'années dans le dessin animé, Samuel Wambre cherche un premier projet de BD. Et repense un livre avec lequel il a grandi. Il entre alors en contact avec Nicolas Pagnol qui lui donne vite un accord de principe.

Racim C.

Peinture

Des toiles de Bob Dylan entrent au musée

De nombreuses œuvres de l'icône folk seront exposées à Tulsa, dans l'Oklahoma. Intitulée «Bob Dylan : Face Value and Beyond», l'exposition présentera 12 portraits au pastel permettant, de manière métaphorique, d'explorer une des facettes méconnues de l'icône folk. Un événement qui a été rendu possible grâce à l'imposante donation (100 000 objets) faite par les

Archives Bob Dylan à l'Université de Tulsa en 2016.

Un artiste aux multiples facettes

«On pourrait penser qu'on fait fausse piste en organisant une exposition autour d'une série de peintures. Mais c'est une manière furtive de montrer que Bob Dylan est vraiment

un artiste aux multiples facettes. Il est plus connu pour sa musique, mais Dylan est aussi un écrivain de prose, un réalisateur et quelqu'un qui a été impliqué dans les arts visuels depuis des décennies. Cette exposition est une opportunité d'explorer les différentes expressions de la créativité de Dylan», a déclaré Michael Chaiken, conservateur des Archives Bob Dylan, au Tulsa World. R. C.



Sanctions de la LFP
L'USMA sanctionnée : 2 matchs à huis clos et un perdu par pénalité

LA COMMISSION de discipline a donné match gagné par pénalité au WA Tlemcen devant l'USM Annaba sur le score (3-0) pour arrêt de la partie par le directeur de jeu à la 83^e suite à la blessure de l'arbitre assistant lors de leur rencontre disputée le 4 avril à Annaba pour le compte de la 26^e journée du championnat Mobilis de Ligue 2, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Le WA Tlemcen en déplacement à Annaba avait réussi à ouvrir le score à la 83^e minute sur penalty, provoquant la colère des supporters de l'USM Annaba qui ont lancé des projectiles sur le terrain, blessant à la main l'arbitre assistant, Kadem Amar. Suite à cet incident, l'arbitre central Brahimi a décidé d'arrêter le match. En plus de l'amende de 200 000 DA, l'USM Annaba sera privée aussi de la quote-part due au titre des droits TV pour le match en question. La Commission de discipline a infligé également à l'USM Annaba la sanction de deux matchs à huis clos.

La LFP se constitue partie civile dans l'affaire Zaïm

La Ligue de football professionnel (LFP) a décidé de se constituer partie civile contre le président de l'USM Annaba (Ligue 2), Abdelbasset Zaïm, pour «propos graves portant sur la corruption et arrangement de matchs», tenus dimanche soir sur le plateau d'une chaîne privée. «Le bureau exécutif de la LFP, qui s'est réuni lundi 8 avril en réunion ordinaire à Alger, a déci-

dé d'inviter, devant la commission de discipline, les présidents des clubs du CS Constantine, Tarek Arama, et de l'USM Annaba Abdelbasset Zaïm à venir s'expliquer sur leur récente déclaration portant atteinte à la dignité et à l'honneur envers officiels», écrit la LFP dans un communiqué publié lundi sur son site officiel. Le président de l'USM Annaba a jeté un pavé dans la mare en reconnaissant avoir déboursé la somme de 7 milliards de centimes pour acheter des matchs, ce qui a permis à son équipe d'accéder la saison dernière de la division nationale amateur (DNA) en Ligue 2. «Je reconnais avoir déboursé 7 milliards de centimes pour acheter des matchs qui ont permis à l'USM Annaba d'accéder en Ligue 2. A tous ceux qui ne cessent d'insulter ma mère, je leur dis que Zaïm n'est pas un voleur. S'il n'a pas mis son argent, leur équipe serait aujourd'hui en division amateur», a affirmé Zaïm sur le plateau d'El-Heddaf TV. Avant d'accuser les deux clubs l'AS Khroub et l'USM Khenchela, respectivement leader et dauphin de la DNA (Groupe Est), d'utiliser le même procédé pour accéder au terme de cette saison en Ligue 2. «Si l'AS Khroub et l'USM Khenchela vont accéder en Ligue 2, c'est qu'ils ont acheté des matchs. Celui qui ne recourt pas à cette méthode à l'Est ne pourra jamais prétendre à l'accession, c'est le système. Je ne suis pas venu à Annaba pour acheter et vendre, mais ils nous forcent à le faire», a-t-il ajouté.

JS Kabylie

Deux mois de prison avec sursis pour Benyoucef et Oukaci

LES DEUX sociétaires de la JS Kabylie (Ligue 1 de football), Lyes Benyoucef et Juba Oukaci, ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis pour possession de drogue dure (cocaïne) destinée à la consommation, selon le verdict prononcé ce lundi par le tribunal de Chéraga (Alger). Les deux joueurs ont écopé également d'une amende de 20 000 dinars. Selon les faits de l'audience, «les péripéties de l'affaire remontent à un appel téléphonique au numéro vert de la Sûreté nationale émis par une fille qui a alerté sur la présence de deux joueurs et leur ami dans une chambre à l'hôtel Emir de Chéraga, en train de consommer de la drogue. Après cet appel, la police judiciaire s'est déplacée sur les lieux où elle a saisi 0,25 grammes de drogue dure (cocaïne) et un billet enroulé de 1 000 dinars. Les trois inculpés ont été envoyés devant la justice. Ils ont nié les accusations, tout en révélant qu'il s'agissait d'un coup monté par une ancienne amie d'un des deux joueurs. La

défense a plaidé les circonstances atténuantes pour ne pas pénaliser les deux joueurs dans leur carrière sportive». En réaction à cette affaire, la direction de la JSK a annoncé sa décision d'exclure «définitivement» les deux éléments de l'effectif du club. «La décision est désormais prise et de façon irrévocable au sein de la direction kabyle. Les noms des deux employés du club, Lyes Benyoucef et Juba Oukaci, sont définitivement rayés de la liste de l'effectif du club.

Aussi, la direction du club se réserve dorénavant le droit de demander des dommages à quiconque portera atteinte à la notoriété et aux couleurs du club», écrit la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. «D'autres mesures disciplinaires et de contrôle des comportements seront également prises et immédiatement pour prévenir tout manquement de respect au club ainsi que toute intention de nuire à celui-ci», ajoute la même source.

Mise à jour du calendrier de la Ligue I Mobilis
Le NAHD à l'épreuve de l'USMBA

■ Le Nasr d'Hussein-Dey sera cet après-midi à l'épreuve de l'USM Bel-Abbès pour le compte d'un match en retard de la Ligue I Mobilis, le deuxième en l'espace de quatre jours après celui disputé samedi dernier face au MOB et remporté sur la plus petite des marges.



Par Mahfoud M.

Le Nasria se doit donc d'assainir le calendrier après avoir joué la compétition africaine et la phase des poules de la Coupe de la CAF. La rencontre s'annonce disputée, d'autant plus qu'elle oppose deux formations aux objectifs opposés. Ainsi, les gars de la Mekerra visent le maintien en Ligue I, alors que le Nasria souhaite se rapprocher plus du podium. Les Bel-Abbésiens savent que c'est pratiquement la dernière occasion d'amorcer le sauvetage en Ligue I étant donné qu'il s'agit d'un match qui

se joue à domicile et qu'il faut absolument remporter. Ils entrent donc avec une grande détermination pour espérer décrocher les trois points qui leur permettront de se rapprocher plus de ce maintien qui les fuit. Nul doute qu'un tout autre résultat que la victoire n'arrange certainement pas les affaires de l'USMBA qui sera dans une situation très difficile. Les poulaillers du nouvel entraîneur, Sid Ahmed Slimani, sont décidés à ne ménager aucun effort pour l'emporter au cours de ce match très important pour eux. De son côté, le Nasria ne se présentera pas en victime expiatoire et fera

tout son possible pour l'emporter et aller de l'avant. Les Sang et Or souhaitent confirmer le succès face au MOB en ajoutant trois autres qui devraient leur permettre de grappiller encore des places au classement général. Le coach Mohamed Lacet devrait faire confiance, à quelques exceptions près, au même groupe qu'il a incorporé lors du dernier match face au gars de la ville des Hammatites. L'essentiel pour le Nasria est de bien aborder ce virage qui reste très important pour le club algérois.

M. M.

Ligue II Mobilis (27^e journée)
Le leader sur du velours

Le leader de la Ligue II Mobilis, le NC Magra, évoluera sur du velours, à l'occasion de la 27^e journée en affrontant à domicile le MC Saïda et ne devrait pas trouver de peine à la battre avec le soutien de ses fans. Défait, lors de la dernière journée par l'ASMO, Magra se doit de se refaire une santé et se reprendre pour éviter de se faire rattraper par ses concurrents directs. Le WA Tlemcen qui vient de prendre les trois points du succès sur tapis vert face à l'USMA donnera la réplique, quant à elle, à l'une des formations mal en point, le RC Kouba, at home et ne devrait donc pas laisser filer les trois points de la victoire qui lui permettra de garder sa position. Les gars de la

ville des Zianides ne sont pas, en tout cas, près de lâcher du lest et restent déterminés à bien se positionner pour réussir l'accession en Ligue I. L'ASO Chlef, ex æquo avec le WAT, avec 45 points chacun, aura un déplacement périlleux à effectuer étant donné qu'il donnera la réplique à l'ES Mostaganem dans un derby de l'Ouest. Les Chéliens feront tout leur pouvoir pour revenir avec le meilleur résultat possible et tenter de tenir en échec l'Espérance locale. Toutefois, cette dernière ne l'entend pas de cette oreille et souhaite prendre les trois points du succès pour s'assurer définitivement le maintien. A noter que ce derby du centre opposera des formations en bas du tableau, à savoir,

USMH-USMB. Les Harrachis se doivent de l'emporter face à une formation déjà condamnée à la relégation et se présenteront, de ce fait, avec un très grand déterminisme pour tenter de se sauver du purgatoire.

M.M.

Le programme :
Mercredi 10 avril à 16h :
USMH-USMB
JSMS-JSMB
NCM-MCS
ESM-ASO
MCEE-USB
RCR-ABS
WAT-RCK
ASMO-USMA

Championnats arabes d'athlétisme (4^e journée)
Médaille d'or pour Abdelmalik Lahoulou

Le hurdler algérien Abdelmalik Lahoulou a décroché la médaille d'or du 400m haies aux Championnats arabes d'athlétisme, lors de la dernière journée de compétition disputée lundi au Caire. D'autres athlètes algériens se sont également distingués lors de cette ultime journée de compétition, en décrochant trois médailles d'argent par l'intermédiaire de Saber boukemouche (400m haies), Mohamed-Tahar Triki (saut en longueur) et le relais

4x400m. L'Algérie termine la compétition avec un total de 11 médailles (3 or, 6 argent, 2 bronze). Au total, l'Algérie a engagé 23 athlètes dans cette compétition. Lors de la précédente édition, disputée en 2017 en Tunisie, l'Algérie avait terminé à la troisième place, avec un total de 18 médailles (9 or, 5 argent et 4 bronze), alors que la première place était revenue au Maroc (12 or, 11 argent, 9 bronze), devant la Tunisie (9 or, 13 argent, 12 bronze).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

En visite dans la 2^e Région militaire à Oran

Gaid Salah insiste sur l'exécution rigoureuse du programme de préparation au combat

«LA PROMOTION permanente, le développement soutenu et la mobilisation de différentes composantes de l'ANP, à l'effet de garantir le droit légitime du peuple algérien de jouir d'une totale quiétude pour le présent et le futur de son pays», a assuré hier le vice-ministre de la Défense nationale depuis Oran.

Bien qu'attendu que le chef d'état-major se prononce et exprime sa position par rapport à l'événement national majeur d'hier, en l'occurrence la désignation de Abdelkader Bensalah, à la tête de l'Etat pour une période de 90 jours, Gaid Salah a axé son allocution prononcée au 2^e jour de sa visite dans la 2^e Région militaire à Oran, sur le fait militaire.

A ce titre, le vice-ministre de la Défense nationale, dans son allocution d'orientation prononcée en 2^e Région militaire, en présence des responsables des unités organiques de la 8^e Division blindée, la 36^e Brigade d'infanterie motorisée et la 38^e Brigade d'infanterie mécanisée, ainsi que des unités aériennes composées d'aéronefs et d'hélicoptères d'appui-feu, a souligné l'impératif de l'exécution rigoureuse du programme de préparation au combat, puisqu'il constitue le portail principal qui ouvre l'accès au développement aspiré et à la disponibilité requise.

En effet, rappelant que le développement effectif et l'amélioration réelle du rendement nécessitent d'accorder une importance capitale à la préparation et à l'exécution de

ces exercices d'évaluation de différents niveaux et plans, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, estimera qu'«afin de réaliser ce noble objectif, et conscients de notre rôle en tant que militaires, l'Armée nationale populaire continuera, grâce à Allah Le Tout-puissant, à consentir davantage d'efforts pour la promotion permanente, le développement soutenu et la mobilisation de ses différentes composantes à l'effet de garantir le droit légitime du peuple algérien de jouir d'une totale quiétude pour le présent et le futur de son pays».

A cet effet, ajoutera Gaid Salah, «le développement et l'amélioration effective du niveau, nécessitent d'accorder, d'année en année, une importance capitale à la préparation des exercices d'évaluation de différents niveaux et plans».

«Cette préparation, poursuivra-t-il, dont nous veillons à son lancement, de manière effective, au début de chaque année d'instruction pour atteindre, à son terme, une grande capacité dans l'élaboration des plans tactiques et opérationnels judicieux conformes au thème de l'exercice d'évaluation retenu, ainsi qu'une performance efficace en matière d'exécution individuelle et collective de ces plans, à même d'aboutir à la réussite escomptée des objectifs tracés pour chaque exercice».

Lynda Naili

Tizi-Ouzou

Le barrage de Taksebt rempli à 100%

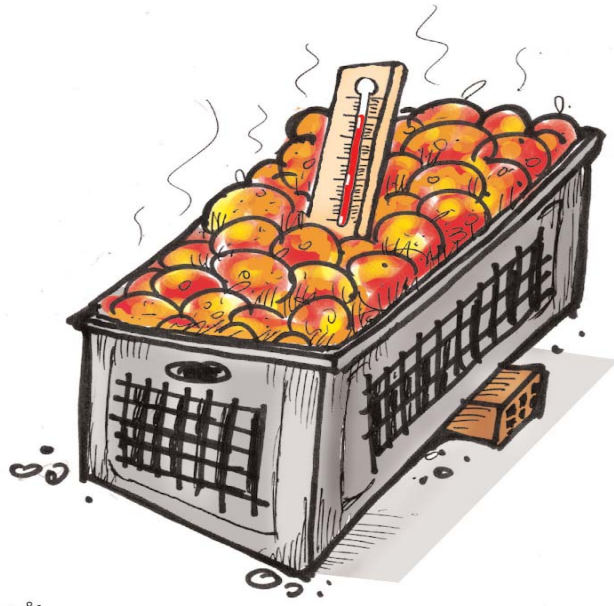
LE BARRAGE de Taksebt (wilaya de Tizi-Ouzou) a atteint un taux de remplissage de 100 % à la faveur des pluies et de la neige importantes enregistrées depuis le début de l'hiver jusqu'au jour d'aujourd'hui, a indiqué le directeur des ressources en eau (DRE), Djouder Mokrane, qui a fait état du rejet d'un surplus de 24 000 m³ dans la vallée du Sébaou. Ce taux de remplissage maximum a été atteint dans la nuit de lundi vers 23h30mn, a indiqué à l'APS le DRE, précisant que cet ouvrage hydraulique, d'une capacité de stockage de 180 millions de m³, qui était rempli à 91% le 20 mars dernier a reçu des apports en eau importants ces derniers jours et son remplissage à 100 % était prévisible, a-t-on indiqué de même source. Le surplus d'eau

est automatiquement déversé dans le Sébaou et, selon les estimations de la matinée de mardi, quelque 24 000 m³ d'eau ont été ainsi rejetés et permettront d'augmenter la nappe phréatique qui alimente les forages, mais aussi l'agriculture dans la Vallée du Sébaou et sera bénéfique à tout l'écosystème de cette région, a observé M. Djouder. Le barrage de Taksebt qui alimente en eau potable la wilaya de Tizi-Ouzou et une partie d'Alger et de Boumerdes a enregistré son plus faible taux de remplissage en 2017.

Il avait été enregistré une baisse drastique du volume d'eau emmagasinée, qui était en dessous des 40%, dû à un hiver exceptionnellement sec.

Lyes G.

c'est la flambée



Loumis

Djalou@hotmail.com

Ligue 1 de football/ JS Kabylie

Les joueurs signent un engagement «contre tout mauvais comportement»

■ Les joueurs de la JS Kabylie (Ligue 1 de football) ont été invités à signer ce mardi un engagement contre «tout dérapage ou un mauvais comportement», au lendemain de l'exclusion définitive de l'effectif de Lyes Benyoucef et Juba Oukaci, condamnés pour possession de cocaïne.

Par Racim S.

«Les joueurs ont été invités, un à un, à signer un engagement contre tout dérapage ou un mauvais comportement pouvant porter atteinte à l'image du club», a indiqué le club dans un communiqué publié sur sa page officielle

Facebook. Les deux joueurs ont été arrêtés dans la nuit de vendredi à samedi dans un hôtel de la banlieue Ouest d'Alger en possession de drogues dures (cocaïne). Ils ont été condamnés lundi par le tribunal de Chéraga (Ouest d'Alger) à deux mois de prisons avec sursis en plus d'une amende de 20 000 dinars.

La signature de cet engagement est intervenue à l'issue d'une réunion tenue au niveau des vestiaires, entre le président du club Chérif Mellal et les joueurs, qui a duré près d'une heure, peu avant la séance d'entraînement qui s'est déroulée en présence de l'ensemble des joueurs, précise la même source. R. S./APS

Béjaïa

Plusieurs marches pacifiques pour demander le départ du régime

PLUSIEURS marches de protestation ont été organisées hier à Béjaïa en réponse à la désignation de Abdelkader Bensalah comme chef de l'Etat par la proclamation de la vacance du poste de président en application de l'article 102 de la Constitution. Les manifestants de différents secteurs ont décrié la désignation de ce visage du système et signé le respect de la volonté du peuple à travers l'application des articles 7 et 8 de la Constitution. Le ballet des marches a commencé par les retraités qui ont arpenté le boulevard de la Liberté depuis le parvis de la maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya scandant des slogans hostiles au régime politique en place dont «Système dégage» et à Bensalah et les autres représentants du système ainsi qu'au gouvernement Bedoui, etc. Ceci alors que la grève dans les différents secteurs d'activité notamment le secteur public s'est poursuivie hier mais avec moins d'intensité que les deux premiers jours suite aux appels à la reprise lancés de part et d'autre, faute de confiance à ce syndicat mis en doute par beaucoup de monde pour son absence sur le terrain depuis de longs mois. Pour leur part, les étudiants ont investi la rue par milliers voire dizaines de milliers scandant des slogans hostiles au pouvoir à Bensalah et exigeant une transition sans les figures

du régime en place, lit-on sur les banderoles et pancartes arborées. Les étudiants ont été soutenus par des centaines de travailleurs et enseignants de l'université. Ils ont marché ensemble jusqu'au siège de la wilaya où un grand rassemblement a eu lieu. Les étudiants ont pris la décision de reprendre les cours lors d'une assemblée générale tenue avant-hier mais, avec les nouveaux développements de la scène politique dans le pays, la colère devrait aller crescendo dans les jours à venir. Il faut s'attendre à d'autres marches et des grèves dans les prochains jours. Pour leur part, les travailleurs du secteur de l'éducation notamment, les corps communs et ouvriers professionnels ont également manifesté hier pour exiger le départ du système. Ceci alors que les robes noires sont entrées en grève et ont décidé de boycotter les audiences en signe de solidarité avec leur camarade M^r Dabouz. Une autre marche pacifique a été conduite par des travailleurs du secteur des services économiques depuis la maison de la culture aussi, pour demander notamment, le départ du secrétaire général de la Centrale syndicale UGTA, Sidi Saïd et le départ du système. Notons que l'union de wilaya (UGTA) a appelé elle aussi à une marche jeudi pour demander «le départ du système».

Hocine Cherfa